

CONFÉDÉRÉ

Organe des libéraux valaisans

PARAISSANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI

Au numéro du Samedi est joint comme supplément le BULLETIN OFFICIEL

| | | |
|---|---|---|
| <p>PRIX DE L'ABONNEMENT : SUISSE : Avec Bulletin officiel, 1 an 6.50 fr. 6 mois 4.— fr. Sans Bulletin officiel, 1 an 5.— fr. 6 mois 3.— fr. " ETRANGER : (Union postale) 12.— fr.</p> | <p>RÉDACTION ET ADMINISTRATION A MARTIGNY ON S'ABONNE A TOUS LES BUREAUX DE POSTE Tous les envois doivent être affranchis</p> | <p>PRIX DES ANNONCES : (la ligne ou son espace) Canton 10 ct. — Suisse 20 ct. — Etranger 25 ct. RECLAMES 50 ct.</p> |
|---|---|---|

Pour les Annonces et Réclames s'adresser exclusivement à l'Agence de publicité HAASENSTEIN & VOGLER, Lausanne, Genève, Sion et à l'imprimerie du Journal

Résultats de la votation du 4 février 1912

| | Oui | Non |
|----------------------|----------------|----------------|
| Zürich | 55,148 | 31,669 |
| Berne | 48,015 | 28,902 |
| Lucerne | 15,949 | 4,142 |
| Uri | 1,852 | 1,270 |
| Schwytz | 3,892 | 2,844 |
| Obwald | 1,541 | 906 |
| Nidwald | 1,201 | 424 |
| Glaris | 4,440 | 2,615 |
| Zoug | 1,851 | 1,660 |
| Fribourg | 7,600 | 11,248 |
| Soleure | 14,843 | 2,699 |
| Bâle-Ville | 9,089 | 3,777 |
| Bâle-Campagne | 4,437 | 4,298 |
| Schaffhouse | 5,124 | 2,434 |
| Appenzell (Rh. Ext.) | 3,897 | 6,840 |
| Appenzell (Rh. Int.) | 511 | 1,718 |
| St-Gall | 26,173 | 24,168 |
| Grisons | 9,709 | 7,158 |
| Argovie | 25,205 | 18,077 |
| Thurgovie | 11,110 | 13,543 |
| Tessin | 7,963 | 6,421 |
| Vaud | 11,500 | 31,500 |
| Valais | 6,514 | 12,639 |
| Neuchâtel | 4,714 | 11,415 |
| Genève | 5,223 | 8,160 |
| Total | 287,511 | 240,527 |

La loi fédérale sur les assurances est acceptée avec une majorité d'environ 50,000 voix.

Voici les résultats de notre canton. Nous publions les chiffres de chaque commune pour les districts français :

District de Sierre

| | Oui | Non |
|------------|-----|-----|
| Ayer | — | 74 |
| Chalais | 5 | 255 |
| Chandolin | — | 34 |
| Chermignan | 1 | 156 |
| Chippis | 17 | 55 |
| Granges | 43 | 25 |
| Grimentz | 2 | 61 |
| Grône | 13 | 90 |
| Loagne | 1 | 34 |
| Lérens | 17 | 125 |
| Miège | 4 | 100 |
| Mollens | 3 | 52 |

| | | |
|--------------|------------|-------------|
| Montana | 2 | 44 |
| Randogne | — | — |
| St-Jean | — | 92 |
| St-Léonard | 21 | 110 |
| St-Luc | 2 | 93 |
| Sierre | 250 | 82 |
| Venthône | — | — |
| Veyras | — | 43 |
| Vissoie | — | 36 |
| Total | 381 | 1561 |

District d'Hérens

| | | |
|--------------|------------|-------------|
| Agettes | 12 | 47 |
| Ayent | 32 | 231 |
| Evolène | 37 | 195 |
| Hérémence | 7 | 230 |
| Mase | 27 | 54 |
| Nax | 15 | 78 |
| St-Martia | 2 | 144 |
| Vernamiège | 18 | 28 |
| Vex | 41 | 141 |
| Total | 191 | 1148 |

District de Sion

| | | |
|--------------|------------|------------|
| Arbaz | 28 | 74 |
| Bramois | 25 | 112 |
| Grimisuat | 39 | 65 |
| Salins | 14 | 53 |
| Savièse | 189 | 161 |
| Sion | 456 | 275 |
| Veysonnaz | 18 | 24 |
| Total | 769 | 764 |

District de Conthey

| | | |
|--------------|------------|-------------|
| Ardon | 145 | 175 |
| Chamoson | 162 | 154 |
| Conthey | 85 | 507 |
| Nendaz | 98 | 173 |
| Vétroz | 83 | 75 |
| Total | 573 | 1084 |

District de Martigny

| | | |
|----------------|------------|-------------|
| Boverain | 42 | 47 |
| Trient | 21 | 25 |
| Martigny-Combe | 30 | 113 |
| Martigny-Bourg | 138 | 87 |
| Martigny-Ville | 148 | 138 |
| La Bâtiaz | 17 | 67 |
| Chartrat | 62 | 40 |
| Saxon | 74 | 162 |
| Riddes | 104 | 58 |
| Isérables | 75 | 101 |
| Fally | 60 | 163 |
| Saillon | 36 | 59 |
| Leytron | 43 | 119 |
| Total | 850 | 1179 |

District d'Entremont

| | | |
|-----------------|------------|-------------|
| Bourg-St-Pierre | 31 | 42 |
| Liddes | 49 | 142 |
| Orsières | 137 | 250 |
| Bagnes | 341 | 550 |
| Vollèges | 5 | 115 |
| Sembracher | 52 | 68 |
| Total | 615 | 1167 |

District de St-Maurice

| | | |
|--------------|------------|------------|
| Collonges | 33 | 29 |
| Doréaz | 5 | 69 |
| Evionnaz | 47 | 58 |
| Finhaut | 11 | 73 |
| Massongex | 17 | 79 |
| Mex | — | 25 |
| St-Maurice | 45 | 268 |
| Salvan | 175 | 208 |
| Vérossaz | — | 101 |
| Total | 333 | 910 |

District de Monthey

| | | |
|-----------------|------------|-------------|
| Champéry | 55 | 89 |
| Collombey-Muraz | 42 | 123 |
| Monthey | 128 | 363 |
| Port-Valais | 27 | 112 |
| St-Gingolph | 31 | 49 |
| Troistorrens | 16 | 306 |
| Val d'Illeaz | 1 | 230 |
| Vionnaz | 18 | 131 |
| Vouvry | 98 | 159 |
| Total | 416 | 1562 |

Récapitulation par districts

| | | |
|--------------------|-------------|--------------|
| Conches | 218 | 650 |
| Rarogne-Oriental | 98 | 278 |
| Brigue | 371 | 730 |
| Viège | 882 | 720 |
| Rarogne-Occidental | 518 | 211 |
| Loèche | 297 | 673 |
| Sierre | 381 | 1561 |
| Hérens | 191 | 1148 |
| Sion | 769 | 764 |
| Conthey | 573 | 1086 |
| Martigny | 850 | 1179 |
| Entremont | 615 | 1167 |
| St-Maurice | 333 | 910 |
| Monthey | 416 | 1562 |
| Militaires | 2 | — |
| Total | 6514 | 12639 |

Une grande journée

Par 48,000 voix de majorité environ, le peuple suisse a ratifié dimanche la loi fédérale des assurances. La lutte a été extrêmement vive et rarement l'opinion publique aura atteint une pareille note au diapason de la surexcitation. Si la campagne a été aussi ardente, cela tient au fait que de gros intérêts particuliers se sentaient menacés. Les compagnies d'assurances, solidement établies en leur fromage de Hollande qui s'appelle la loi sur la responsabilité civile, ne supportaient point que le pays vint restreindre le champ qu'elles exploitaient si savamment. La résistance des compagnies fut terrible. Elles se dépensèrent sans compter, multipliant les proclamations, les affiches, les brochures, s'ingéniant à réveiller tous les appétits particuliers de classes, de professions, s'efforçant de faire de la démagogie par des images, des cartes illustrées, des affiches colorées.

Mais l'abondance, la richesse même de cette littérature et de cette réclame d'un nouveau genre perdit l'opposition. Car le peuple est assez fin pour se dire que si les compagnies font de si grands frais, inusités chez nous, c'est que l'enjeu était d'importance. La vache que trait le bureaucrate, le pressoir, le "palais" ont encore produit l'effet attendu sur les nœifs, mais chez les citoyens plus réfléchis, ces évocations en couleur ont plutôt éveillé un autre esprit et nombreux sont les électeurs qui ont établi une relation entre le luxe des affiches et la puissance de l'argent.

Les résultats furent pour l'ensemble de la Suisse plus favorables qu'on ne le pensait. Notre correspondant de Berne ne nous écrivait-il pas, il y a 8 jours, que l'on comptait sur une majorité de 20 à 30,000 voix? Le scrutin offre cette particularité que tous les cantons romands repoussent la loi, tandis qu'elle est acceptée par tous les cantons allemands, sauf Thurgovie et les deux Appenzell. Pourquoi cette différence d'opinion? Elle réside certainement dans le fait que la Suisse romande est plus fédéraliste que la Suisse allemande. La Caisse mutuelle nationale remplaçant les compagnies, le "monopole", comme l'appellent les adversaires, n'était pas goûté par la majorité des citoyens de la Suisse française. Il faut dire aussi que le grand mot de bureaucratie produit plus d'effet sur l'esprit latin que chez nos confédérés allemands, les-

FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

Reproduction et traduction des œuvres de l'auteur par la Bibliothèque cantonale de Sion.

42

Pierre Sandrac

par

PIERRE SALES

— L'infâme ! l'infâme ! prononçait Sandrac en serrant les poings.

— Cela a mieux valu, mon oncle. Oui, mieux valait, pour moi, l'abandon complet ! Que serais-je devenu, élevé par une telle femme ? Si je fus sevré de toute affection, je ne trouvais, du moins, dans ma nouvelle situation, que des enseignements honnêtes. Je travaillai avec ardeur, on me poussait beaucoup ; j'entrai à l'Ecole des arts et métiers de Châlons, où j'eus le bonheur de connaître Jérôme Labadié. Maintenant, Jérôme, toi qui sais le reste de ma vie aussi bien que moi, continue mon récit, tu dois comprendre mon impatience ! Adieu, mon oncle, à demain ! Nous déciderons demain de la ligne de conduite que vous devrez vous imposer...

— Et vous nous serez peut-être très utile, ajouta Jérôme.

Harry embrassa son oncle avec une parfaite ten-

dresse, dit adieu à Jérôme et se retira, tenant dans sa main crispée la mystérieuse enveloppe. Il avait hâte de l'ouvrir, de connaître enfin les pensées de sa mère. Et cependant, quand il fut dans sa chambre, il demeura longtemps immobile, les yeux fixés, hypnotisés, sur ce papier moisi, n'osant pas le déchirer. Il se mit à genoux, le front appuyé sur l'enveloppe. Jusqu'alors, il avait tout ignoré, de cette mère comme de son père. Ils étaient morts l'un et l'autre, c'est tout ce que son oncle lui avait dit quand il allait le voir en province. Il n'avait connu la vérité sur l'irrégularité de sa naissance que lorsque l'administration de l'Assistance publique lui avait remis son extrait de naissance... Né de père inconnu ! Sa mère, dans ses suprêmes instructions, allait-elle lui faire connaître ce père ? Oh ! sa mère, il se la représentait bien, simple, bonne, douce. Que de fois, en réfléchissant au mystère de sa naissance, il s'était dit :

— Ce que j'ai en moi de bon, d'affectueux, me vient de ma mère.

Mais son esprit aventureux, son caractère jadis un peu trop violent, et qu'il n'avait dominé que sous l'influence de la mauvaise fortune, cela lui venait sûrement de son père. Ce père, qui était-il ? Pourquoi sa mère, même à son lit de mort, n'avait-elle pas voulu le révéler à son frère ? Il se releva, prit l'enveloppe un peu brusquement. Le papier moisi, rongé par l'humidité, se déchira tout seul. Et Harry aperçut tout d'abord, au-dessus d'un petit paquet de lettres réunies par un cordon qui se défit de lui-même, une photographie à demi-effacée. Le portrait d'un lieutenant de cavalerie.

— Mon père ! murmura-t-il.

Et, d'un mouvement instinctif, il porta la photographie à ses lèvres.

— Mon père, répéta-t-il.

Puis, après un silence :

— Ma mère ! mon père ! Que c'est bon de prononcer ces mots ! Que ce serait bon surtout de les avoir connus, d'avoir été bercé de leurs caresses... Et se dire, grand Dieu, que leur amour, dont je suis le fruit, s'est terminé par une lâcheté, l'abandon de ma mère par mon père !... Il n'est pas possible que j'aie eu pour père un malhonnête homme, et cependant, abandonner une femme, un enfant, n'est-ce pas l'action la plus méprisable ?...

Il examina encore la photographie :

— Cet homme, dont j'ai reçu la vie ne se doute peut-être même pas que j'existe... Il s'est peut-être marié, il a d'autres enfants ; et, si j'osais le retrouver, l'appeler mon père, ces enfants me chasseraient comme un intrus... Le visage de cet homme est bon, cependant !

Il en étudiait les traits :

— Oui, il est bon ; ses lèvres, son regard le disent, mais il doit être léger ; un de ces brillants officiers qui font autant de conquêtes durant la paix que durant la guerre ! Sa bonté ne peut être que superficielle... Mais ce visage ne m'est pas inconnu j'ai vu cet homme / s'écria-t-il soudain.

Puis, se calmant :

— Mais non ! ce ne doit être qu'une coïncidence : et, d'ailleurs tous les officiers ont entre eux une ressemblance... Enfin, il y a près de trente ans que cette photographie a été faite ! Que de changements

peuvent se produire, en trente années, dans le visage d'un homme !

Et cependant, il ne pouvait détacher ses yeux du portrait, il s'attardait au souvenir de son père ; il avait peur aussi, en lisant la lettre de sa mère, d'y trouver une trop rigoureuse condamnation de l'homme dont le sang affluait, en ce moment, à son cœur.

— Mon Dieu ! murmura-t-il, faites qu'en mourant, ma mère n'ait pas maudit mon père.

Et il prit une seconde enveloppe cachetée sur laquelle étaient écrits ces mots :

Pour mon fils.

Il sourit avec attendrissement :

— Oui, parle-moi, mère chérie ; d'avance, je souscris à toutes tes volontés.

Il ouvrit délicatement l'enveloppe et en retira une feuille de papier jauni converti d'une écriture pâle par le temps. Et deux larmes qui s'échappaient de ses yeux tombèrent sur les premiers mots :

„Mon enfant adoré,

„Mon fils...“

L'écriture était tremblée, irrégulière, bien des mots mal formés, quelques-uns presque effacés. Et cependant, Harry lut la lettre d'un seul trait, sans une hésitation, ne s'imaginant pas d'ailleurs qu'il lût une lettre, mais croyant que sa mère lui parlait.

„Mon fils, je sais que je vais mourir ; on essaye en vain de me donner de l'espoir. Je suis condamnée. Dans un jour, dans quelques heures peut-être, je t'aurai quitté, toi que je n'ai que depuis quelques

Démision

M. Camille Défayes, vice-président du Grand Conseil, vient d'adresser sa démission de député et en informe le président du Comité libéral-radical du district par la lettre suivante :

Martigny-Ville, le 5 février 1912.

Monsieur GEORGES MORAND,
député,

président du Comité libéral radical du district
de Martigny

Martigny-Ville.

Monsieur le président,

Je constate que dans une question de haute portée sociale, en faveur de laquelle le parti libéral-radical valaisan avait pris position d'une façon formelle dans une assemblée régulière de délégués, la grande majorité des électeurs du district de Martigny s'est prononcée contrairement à la décision prise en repoussant la loi des assurances.

Cette attitude constituant à mon avis un désaveu implicite des représentants du peuple favorables à cette loi, j'ai le regret de vous informer que je viens de résigner mon mandat de député.

En prenant congé de mes électeurs, je les remercie de m'avoir pendant 23 ans honoré de leur confiance.

Agréé, monsieur le président, l'assurance de mes sentiments bien distingués.

C. DÉFAYES.

Un jugement intéressant. — La Cour d'appel du canton avait condamné le Dr Bürcher, de Brigue, à 200 fr. d'amende et 1500 fr. de dommages intérêts pour avoir critiqué, dans un article du *Walliser Bote*, le cour de sages-femmes, dirigé par le Dr Tschieder en la même ville.

Le Tribunal fédéral, ensuite d'un recours de droit public exercé par le Dr Bürcher, a annulé ce jugement, estimant que l'article en question ne dépassait pas les limites de la liberté de la presse garantie par la Constitution.

Ce jugement est bon à retenir.

Granges. — On nous écrit :

„A la suite de la belle soirée-choucroute du cercle radical de Sion, il s'est fondé une association de la jeunesse radicale de Granges. Elle vient de se distinguer déjà au vote du 4 février dernier, au sujet de la loi d'assurances. C'est grâce à notre jeunesse que la loi a été acceptée à Granges par 43 voix contre 25, malgré toutes les affiches et les proclamations des adversaires. La jeunesse n'a écouté que la voix du cœur et suivi la bannière du parti.“

Nous enregistrons avec plaisir ce résultat et félicitons nos amis de Granges de leur activité. C'est par l'organisation et la discipline qu'un parti devient réellement fort.

Chemins de fer Sion-Conthey-Ardon-Chamoson. — On lit dans la *Gazette* :

Une demande de concession vient d'être adressée au Conseil fédéral par MM. Raymond Evéquo, conseiller national, Hermann Müller et Charles de Torrénté, ingénieurs, à Sion, pour un chemin de fer électrique à voie étroite de Sion à Chamoson (St-Pierre des Clages) par Conthey, Vétroz et Ardon, avec tramway en ville de Sion. Le point de départ est prévu à la gare de Sion, près de la halle des marchandises. Le tramway en ville empruntera l'avenue de la gare, la rue de Lausanne et le Grand-Pont et comprendrait également le transport des marchandises. Le coût de cette ligne est devisé à 1 million.

Martigny-Croix. — (Corr.) — Le 1er février, les instituteurs du district de Martigny étaient réunis à la Croix, pour leur conférence annuelle, sous la présidence de leur dévoué inspecteur M. Rouiller.

La réception empreinte de la plus cordiale sympathie que leur réserva la commune de Martigny-Combe fit cette journée belle au delà de toute attente; les questions d'actualité qui y furent traitées la rendront fructueuse, nous osons l'espérer.

Le sujet à l'étude, les tâches à domicile, donna lieu à une discussion des plus nourries, qui mit en relief tant les inconvénients que les avantages de ce genre de travail. Considérant que les programmes sont de plus en plus chargés, l'assemblée se prononça pour le maintien de ces tâches.

M. le professeur Matt, dans un exposé très clair, indiqua la méthode à suivre dans l'enseignement du chant. Nul doute qu'il n'ait réussi à donner une impulsion nouvelle à la musique vocale trop peu en honneur encore dans notre canton.

Ensuite M. Perrollaz, secrétaire à l'Instruction publique, nous tint pendant quelques instants sous le charme de sa parole animée du plus ardent patriotisme; comme en un vaste kaléidoscope, il fit dérouler à nos regards maintes scènes mouvementées du Valais féodal. Enfants du XX^{ème} siècle, nous n'avons rien à envier aux nobles châtelains de ce bon vieux temps.

Il est midi et demi. Un banquet fort bien servi réunit les congressistes au Café de la Poste. Les exigences de messire Gaster satisfaites, discours et productions musicales alterneront avec le plus joyeux entrain. L'ami Prosper, dont le brio va toujours crescendo, ne contribua pas peu au succès de cette seconde partie.

Quelle magnifique occasion pour les éducateurs d'affirmer leur union, leur volonté de marcher tous coude à coude vers le même but, le bien du pays. Combien de douces et fortifiantes émotions nous ont procurées les paroles de haute portée que nous avons eu le bonheur d'entendre de la bouche des amis de l'Education.

Cette manifestation nous a donné un regain de courage avec l'espoir très vif que l'Ecole répondra de plus en plus au besoin de la société moderne.

Un participant.

Succès réjouissant d'une institution coopérative. — La Banque Coopérative Suisse vient de publier ses comptes de profits et pertes pour l'exercice 1911. Après déduction faite des amortissements et des frais, l'exercice 1911 accuse un bénéfice net de fr. 100,456.35 (solde reporté de fin 1910 y compris).

Conformément aux statuts de la Banque, il sera proposé à l'assemblée générale la répartition suivante des bénéfices :

| | |
|----------------------------------|---|
| 5 % dividende annuel sur | fr. 1,000,000.— (Parts sociales) fr. 50,000.— |
| 5 % demi-dividende sur | fr. 500,000.— (Parts sociales) „ 12,500.— |
| Au fonds des réserves ordinaires | „ 28,000.— |
| A la caisse centrale de l'organ. | „ 7,000.— |
| Solde à nouveau | „ 2,956 35 |

Les parts sociales versées au 1er janvier 1912 se montent à fr. 1,700,000.—. Les réserves ordinaires et spéciales, après que la répartition des bénéfices nets annuels aura été approuvée par l'assemblée générale, s'éleveront à fr. 120,000.—. L'assemblée générale aura lieu au „Casino“ de St-Gall, lundi le 11 mars 1912, à 2 heures de l'après-midi.

Deuxième concours de ski au Val Ferret

C'est samedi et dimanche prochain, 10 et 11 février, qu'aura lieu, dans le Val Ferret, le 2^{ème} concours de ski, organisé par le Ski-Club de Martigny.

Samedi se disputera la course de fond de 20 kilomètres, en même temps que la course des équipes pour conquérir la superbe coupe de 500 fr. offerte par la C^{ie} du Martigny-Orsières. Pour en devenir définitivement propriétaire, le club qui l'aura conquise devra être vainqueur dans trois concours de suite.

Le Ski-Club „Allalin“ de Saas-Fee, gagnant de la coupe du 1^{er} concours, s'est inscrit avec 5 de ses meilleurs membres.

La partie la plus intéressante pour le public se déroulera le dimanche, à Branche d'en Bas, à 1 h. 1/2 d'Orsières, près de Pratz-de-Fort. Il y aura course de vitesse, course d'enfants, course de dames, course d'obstacles et concours de saut.

Pour ce dernier concours on assistera aux démonstrations d'un champion norvégien.

La C^{ie} Martigny-Orsières organise un train spécial qui partira de Martigny-CFF, dimanche matin à 6 h. 45. Il est destiné aux personnes désirant assister à tous les concours.

D'Orsières à Branche, il est prévu un service de traîneaux. Le prix de la course simple est de 1 fr. 50 et l'aller et retour fr. 2.

Les personnes désirant utiliser les traîneaux feront bien de s'annoncer avant le 9 février à M. Paul Troillet à Orsières pour retenir leurs places. Un Buffet sera installé sur la place du concours.

Tout fait prévoir un beau succès à cette joute du ski. Aussi on ne peut qu'encourager chacun à se rendre dans le Val Ferret dimanche; ce sera une journée toute d'entrain et de joyeuse animation. Pendant les courses d'obstacles et de vitesse, les plongeurs et les cubites fantastiques qui ne manqueront pas de se produire dériveront tous les spectateurs. Ensuite les sauts procureront de l'émotion aux moins timorés; bref ce sera des instants de vie au grand air et de joies saines comme seule la montagne a le secret de nous en donner.

L'accident de forêt de Chamoson.

— La seconde victime de l'accident survenu dans la forêt de Chamoson, un jeune homme nommé Giroud, a succombé sans avoir repris connaissance.

L'accident qui a failli coûter la vie à d'autres hommes encore, s'est produit de la manière suivante: une pièce de bois lancée à toute vitesse est venue heurter un gros tas de billons et les a fait dégringoler sur une pente raide et glissante au bas de laquelle se trouvaient plusieurs hommes, dont deux ont ainsi perdu la vie.

Etat-civil de Martigny

(Mois de janvier 1912)

Naissances

Joris Charles d'Alexis, Ville. Giroud Jeanne, de Benjamin, Bâtiex. Cortray Maurice, de Jules, Ville. Rolando Etie, de Michel, Bourg. Chappot Georges, d'Amédée, Bourg. Piazza Pierre, d'Adolphe, Ville. Pellaud Marie, d'Anatole, Chamoson. Cassaz Louis, de Joseph, Bourg. Cretton Lucien, de Joseph, Croix. Saudan André, de Georges, Bâtiex. Forstel Georges, de Paul, Ville. Gaillard Félix, de Paul, Ville.

Mariages

Maurice Cretton et Henriette Huguet, Bâtiex. Pierre-Dominique Saudan et Pauline Chambovay, Combe. Pierre Saudan, Combe et Stéphanie Farquet, Ville.

Décès

Loufat Léonie, 62 ans, Bâtiex. Landry Joseph, 66 ans, Bâtiex. Caronis Jos., 64 ans, Ville.

quels sont très positifs et savent bien le crédit qu'il faut accorder à ce mot qui finira bien par faire faillite.

Ecrire, comme le fait la *Feuille d'Avis du Valais*, que la Suisse romande s'est montrée plus indépendante que la Suisse allemande en repoussant la loi, c'est là une appréciation un peu comique, pour ne pas dire plus. On pourrait rétorquer exactement cet énoncé en disant que, puisqu'il s'agissait de se débarrasser de l'administration intéressée des compagnies d'assurances, la Suisse allemande s'est montrée beaucoup plus fière et indépendante vis-à-vis des dites compagnies que la Suisse française. Et de fait, l'affaire Hirter en est un exemple concret.

Nous ne pouvons que nous réjouir de tout notre cœur du résultat de la votation du 4 février, nous qui avons mené si ardemment la campagne et soutenu la loi de toute notre énergie. Nous devons nous rappeler qu'à vaincre sans résistance, l'on triomphe sans gloire. Le résultat obtenu, après tous les pièges tendus, nous paraît d'autant plus précieux. Il nous sera simplement permis de regretter que notre cher canton soit au nombre des rejeantants, lui qui a des vallées latérales de 30 à 40 km. de longueur, sans médecins, ni pharmacies. Nous avons toujours été persuadé que les journaux qui recommandaient le rejet de la loi ou cherchaient à la discréditer agissaient à l'envers du bon sens. Ces journaux oublièrent bien trop le grand but poursuivi pour s'attacher à des objections secondaires, la plupart pas fondées quand l'on suit le patient travail qui a précédé l'élaboration de la loi. On sent à chaque article le souci du législateur de vouloir bien faire, de soutenir, d'aider, d'encourager la mutualité, de réparer les injustices de la responsabilité civile, de lutter contre la simulation, d'accélérer le règlement des conflits possibles, de pacifier, d'échapper autant que possible au reproche de bureaucratie en utilisant les services des sociétés existantes. L'œuvre est si belle, si droite, si honnête que les représentants des plus grands partis populaires la soutenaient sans réticence. On ne pouvait réellement, pas si l'on n'était pas poussé par des intérêts particuliers ou subjugué par une question de détail, accepter d'un cœur léger la responsabilité d'un vote négatif.

Les adversaires ont abusé de l'opinion publique. Ils ont usé de tous les moyens, y compris la calomnie et le mensonge. Ils n'ont pas réussi malgré tout. Ils sont battus, les compagnies sont pantelantes. Elles exhalent leur amertume dans les journaux qu'elles avaient envahis pendant la campagne. La *Gazette de Lausanne* est sombre, elle prédit un avenir agité aux sociétés de secours mutuels et aux ouvriers. Ce sont là de petits artifices de retraite pour cacher la cuisante déroute. Il est si facile de prophétiser!!

Si la Suisse avait rejeté encore une fois la loi d'assurances, il est incontestable que c'eût été un terrible soufflet à la démocratie, incapable de faire œuvre sociale. Notre patrie aurait vu sa considération singulièrement rabaisée. Mais non. La Suisse sort grandie et plus belle que jamais de l'épreuve.

Qu'elle vive!

La réduction du nombre des députés. — Voici comment a été composée la commission du Grand Conseil pour l'examen de l'initiative relative à la réduction du nombre des députés :

MM. Leuzinger, Sion, Barman, Monthey, Evéquo Raph., Conthey, Germanier Maurice, Granges, de Lavallaz Eug., Collombey, Mengis Léon, Viège, Perrig Etie, Brigas, Ribordy Ch., Riddes, Ribordy Joseph, Sion.

jours, toi pour qui j'aurais tant voulu vivre.. J'ai eu un grand accès de colère quand j'ai su que je devais mourir; mais maintenant, je suis résignée, je me soumetts à la volonté de Dieu. Et j'appelle à moi tout mon courage, pour te faire la confession de ma vie. J'ai été faible, comme le sont, hélas! tant de femmes, je me suis laissée prendre aux mensonges d'un homme; et tu n'étais pas encore au monde que cet homme m'avait abandonnée. Mais je t'en supplie, mon enfant, ne m'audis jamais cet homme; car, malgré tous ses torts, je l'aime encore; et je vous confondrai tous les deux, en mourant, dans une même pensée d'amour.

„Quand tu liras ces lignes, tu seras un homme, tu seras donc capable de me comprendre. Jusqu'à ta majorité, mon frère, qui est la bonté même, te servira de père. Il ne te donnera que des enseignements d'honneur, et le meilleur qu'il puisse te donner sera l'exemple de sa vie, toute de travail et de dévouement. Je suis donc tranquille sur ta jeunesse; je ne m'inquiète que de l'époque où tu seras un homme, où les conseils d'une mère te manqueront. Peut-être alors, devant les difficultés qui accablent un enfant tel que toi à son entrée dans la vie, maudiras-tu la faiblesse de ta mère?... Figure-toi ce que peut être une jeune fille élevée sans mère! Le dévouement de ton oncle pour moi a été sans limites, mais il ne pouvait remplacer une mère, il ne pouvait me donner ces conseils intimes qui préparent une jeune fille à résister aux tentations de la vie.

„Quand je rencontrai ton père, j'étais sous de pénibles influences. Je travaillais dans une maison, dont les autres employées menaient une vilaine vie

et dont le chef se croyait des droits sur toutes ses employées. Contre toutes ces choses, j'étais forte, et, malgré les moqueries dont j'étais sans cesse l'objet, je travaillais courageusement et savais me faire respecter. Mais tu dois comprendre combien la vie est noire dans de semblables conditions. J'aurais eu besoin d'être soutenue, de trouver chez mon frère de délicats encouragements. Mais il était accablé lui-même de besogne, d'ennuis; et, naturellement un peu bourru, il n'aurait pas compris mes souffrances qui étaient toutes morales. Quand j'essayai de lui en parler timidement, il me répondit avec humeur qu'il en était de même partout; puis, il me désapprouvait de travailler au dehors.

— Reste chez nous, me disait-il, ma position grandit, je gagnerai largement pour nous deux; nous ne nous quitterons jamais.

„Je ne pouvais accepter un tel dévouement; mon frère se marierait un jour, il n'aurait pas le droit de me sacrifier sa vie, je devais conquérir mon indépendance et lui laisser sa liberté. Je continuai donc de souffrir, mais sans me plaindre. J'avais seulement un grand besoin d'expansion, de tendresse. Et cette tendresse, je la trouvais chez ton père, avec toute la délicatesse que donne une éducation supérieure. Je l'avais déjà connu dans notre pays d'Auvergne, où tout le monde l'admirait comme un seigneur. Et l'admiration d'enfant que j'avais pour lui devint bien vite de l'amour quand je le rencontrai à Paris. Ce fut un hasard, il passait près de mon magasin, à l'heure où je le quittais; mon frère, retenu à son bureau, n'était pas venu au-devant de moi.. Il se

contenta de me saluer ce jour-là, de me demander respectueusement de mes nouvelles.

„Le lendemain, il était encore là, me demanda la permission de m'accompagner, et je ne sus pas résister: il m'avait déjà conquise. Ah! ce ne fut pas par de brillantes promesses qu'il se fit aimer de moi; il n'eut pas besoin de déployer de grands artifices: il n'eut qu'à se montrer bon à toucher mon cœur, à me dire qu'il était heureux près de moi.. A peine si nous parlions de l'avenir; mais, quand je lui disais que je l'aimerais toujours, il souriait si gentiment en me répondant :

„— J'y compte bien!

„Je veux croire qu'il était sincère alors. Mais, hélas! il m'oublia bien vite, quand son léger amour fut passé. Je compris trop tard son caractère. Il n'y avait pas six mois que je l'aimais qu'il avait une autre maîtresse. Je n'avais été qu'un amusement pour lui. Mais ne le m'audis pas, mon enfant. C'est un homme au caractère léger, insouciant, capable de grands dévouements par enthousiasme, mais incapable d'aimer sérieusement. Ne le m'audis pas parce que, malgré ma honte, je lui suis reconnaissante du bonheur qui m'est venu de lui; c'est auprès de lui que j'ai passé les heures les plus douces de ma vie. Je ne sais pas ce que l'existence lui réserve; mais, depuis que la mort m'a marquée, il me semble que j'ai la puissance de lire dans l'avenir, et je m'imagine que ton père sera malheureux à la fin de sa vie, qu'il sera puni.. Et je veux m'imaginer aussi que, si cela était, il trouverait en toi son soutien naturel, son défenseur.. Oui, je vois cela, et je suis certaine

que tu accompliras noblement ta tâche, sans une rancune, sans un reproche pour le passé..

„Cher enfant,

„Je viens de me pencher sur ton berceau, je t'ai couvert de caresses. Tu es beau comme la mère la plus ambitieuse rêverait son enfant. Je veux surtout que tu sois bon. Tu trouveras, avec ma lettre, toutes les lettres que j'ai reçues de ton père; et te sera facile de le rechercher et de te faire reconnaître de lui, si cela est nécessaire. S'il est heureux, si ma vision de mourante n'est qu'une folie, ne trouble pas sa vie, contente-toi de l'aimer en secret.. Mais si Dieu a eu la suprême bonté de me montrer l'avenir, obéis-moi!

„Adieu.. Ma vue se trouble.. Ma main s'affaiblit.. Comme je t'aurais aimé si j'avais vécu!.. Je me penche encore sur ton berceau pour te caresser.. Je mourrai ainsi.. Mon cher fils!..

JULIETTE SANDRAO.“

Harry, le visage baigné de larmes, baisa plusieurs fois cette lettre si simple et si touchante, toute de bonté et de pardon.. Puis, en tremblant, il prit une des lettres de son père, chercha févreusement la signature.

— Grand Dieu! s'écria-t-il. Est-ce possible?

Il avait lu :

RENÉ DE MONTREUX.

(A suivre)

Les appréciations de la presse

Le *Bund* écrit :
 „Nous enregistrons cette victoire avec une joyeuse satisfaction. Si l'on songe avec quels moyens les adversaires ont combattu, comme ils ont fait appel aux plus bas instincts du peuple, excité l'égoïsme, éveillé la méfiance contre l'Etat et les autorités, si l'on considère la grande difficulté qu'il y avait à éclairer le peuple sur une matière aussi malaisée à comprendre et aussi complexe, il faut se déclarer satisfait de l'issue du combat. Dans les derniers jours, beaucoup d'amis de la loi désespéraient du résultat en voyant les adversaires couvrir le pays, du Léman au lac de Constance, de leurs affiches et de leurs pamphlets mensongers. Le bon sens a fini par avoir le dessus et une défaite pénible a été épargnée à la démocratie suisse.

De la *Revue* :
 Il y a deux côtés particulièrement heureux dans la votation de dimanche : l'un, c'est la défaite de ces puissantes compagnies d'assurances-accidents, qui ont dépensé des centaines de mille francs pour faire échec à la représentation du peuple suisse et à son œuvre et n'ont reculé devant aucun moyen pour induire le corps électoral en erreur sur la portée et le sens de celle-ci. Nous aurions considéré comme profondément regrettable que cette campagne eût abouti. C'eût été la preuve que certaines grandes compagnies financières étaient au-dessus du législateur et que celui-ci, pour faire œuvre viable, devait respecter leurs monopoles. L'autre côté heureux, c'est la déception de ce groupe de socialistes qui escomptaient un résultat négatif pour proclamer que le parti radical et les partis bourgeois en général étaient incapables de réaliser aucune réforme sociale.

La *Tribune de Lausanne* :
 On croyait plutôt au rejet de la loi d'assurances et on était sûr qu'elle serait repoussée dans la Suisse romande. Pour balancer la majorité de 40,000 rejetants des cantons de langue française, il a fallu l'énorme surplus de 65,000 oui fourni par les cantons de Zurich, Berne, Lucerne et Soleure. L'apport de Bâle-Ville, Argovie et Schaffhouse — les autres cantons s'équilibrant à peu près — a donné une majorité d'environ 50,000 acceptants, chiffre rond.

Nous écrivions samedi que l'histoire des votations fédérales prouve que le peuple suisse, dans son bon sens, a presque toujours vu juste. Et nous ajoutions : „Quelle que soit sa décision, ce sera la bonne“.

Nous continuons à croire que la journée du 4 février 1912 sera bonne pour la Confédération et n'autorise aucune des sombres prédictions des adversaires du projet. Sans doute il est pénible aux Romands de se voir „majorisés“ par leurs concitoyens des bords de l'Aar ou de la Limmat. Mais nous pensons que tout ce qui vient de Berne n'est pas nécessairement mauvais, et nous nous réjouissons de voir que l'assurance n'est plus un simple principe abstrait posé dans la Constitution, mais va devenir une réalité bienfaisante.

Au surplus, nous ne sommes pas fâché du nombre considérable des rejetants. Il incitera ceux qui auront la charge de mettre la loi en pratique à user de prudence, de modération et de tact, ainsi qu'à verser un peu d'huile dans les rouages de la nouvelle institution.

La *Liberté*, Fribourg :
 Nous saluons avec une profonde satisfaction le triomphe de la loi. Nous y avons travaillé avec la conviction de servir les intérêts du peuple; nous sommes certains de ne pas nous être trompés, et nous croyons que ceux qui, hier, ont refusé les subsides de la Confédération en faveur de la prévoyance et de l'assistance mutuelle, quand ils seront témoins, dans quelques années, des bienfaits que la loi répandra, comprendront qu'ils n'auraient pas dû se ranger du côté de ses adversaires.

Le *National suisse*, Chaux-de-Fonds :
 Le vote de la Suisse romande n'est pas très réjouissant. Nous voici dans les négatifs et les obstructionnistes systématiques. Il faut dire aussi que les cantons valaisiens ont eu le „privilege“ d'être travaillés tout spécialement par les agents des compagnies. Les conservateurs, les fédéralistes, les anti-socialistes ont donné de leur mieux contre la loi, qui leur faisait cependant tant de concessions.

Le peuple souverain a parlé et bien parlé; il n'y a qu'à s'incliner... et à payer la note des frais de la campagne. Nous avons idée que celle du comité d'action contre la loi est respectable. Mais on sait que le dit comité a des baillleurs de fonds qui peuvent supporter quelque chose.

La *Gazette de Lausanne* est navrée du résultat. Le *Journal de Genève* voit les choses moins en noir et souhaite que „la loi produise les résultats heureux que ses auteurs et ses défenseurs en attendent“.

Notre *Nouveliste*, Uclèré de sa défaite, intitule son article : Les vainqueurs vaincus et se répand en imprécations contre le parti radical. Grand bien lui fasse. Il nous suffit, à nous, que la loi ait passé.

La loi d'assurances en 1900

Nous croyons intéressant d'évoquer les chiffres du scrutin d'il y a douze ans sur la loi Forrer :

| | Oui | Non |
|----------------------|---------------|---------------|
| Zurich | 27303 | 49117 |
| Berne | 21805 | 58389 |
| Lucerne | 7776 | 14422 |
| Uri | 1004 | 1697 |
| Schwytz | 1776 | 6537 |
| Obwald | 725 | 1456 |
| Nidwald | 880 | 899 |
| Glaris | 3236 | 2781 |
| Zoug | 860 | 3109 |
| Fribourg | 4086 | 15110 |
| Soleure | 4607 | 10175 |
| Bâle-Ville | 4234 | 6136 |
| Bâle-Campagne | 2348 | 5693 |
| Schaffhouse | 1824 | 5263 |
| Appenzell (Rh.-Ext.) | 2197 | 7904 |
| Appenzell (Rh.-Int.) | 408 | 2145 |
| Saint-Gall | 19863 | 23866 |
| Grisons | 6000 | 9200 |
| Argovie | 12609 | 26119 |
| Thurgovie | 5850 | 13104 |
| Tessin | 4673 | 6492 |
| Vaud | 4747 | 32204 |
| Valais | 1520 | 14149 |
| Neuchâtel | 1752 | 16040 |
| Genève | 4881 | 8895 |
| Totaux | 146954 | 341754 |

A distance ce résultat se comprend; la loi Forrer portait en elle un germe de mort: elle était étiolée; il n'en est pas de même de la loi votée dimanche; aussi a-t-elle trouvé grâce devant le peuple.

Chronique locale

Société d'agriculture

L'assemblée générale annuelle aura lieu dimanche prochain, 11 février, à 2 h., à l'Hôtel-de-Ville, avec l'ordre du jour statutaire.
 Puis M. le Dr jur. Léon de Riedmatten donnera une intéressante conférence sur le Code civil et ses rapports avec l'agriculture. Vu l'importance du sujet, tous les citoyens qui, de près ou de loin, s'intéressent à l'agriculture sont cordialement invités à y assister. Le Comité.

Bal de la Philharmonie italienne

La fanfare italienne Regina Elena organise pour dimanche prochain, dès 8 h. du soir, un grand bal dans la vaste salle de l'Hôtel-de-Ville.
 La musique, est-il besoin de le dire, sera de premier ordre et la cantine sera on ne peut mieux desservie.

La candidature de M. Comtesse

On mande de Berne au *Tagblatt* de St-Gall, que M. Comtesse sera élu sans aucun doute au poste de directeur de l'Office international de la propriété intellectuelle, vacant par suite du départ de M. Moral. Il sera remplacé au Conseil fédéral par un Suisse allemand, la Suisse romande ayant déjà deux représentants au sein du Conseil et n'étant pas en état actuellement de présenter un candidat sortable.

Berne

Accident de montagne

Un touriste allemand et deux guides d'Innerschweizer, nommés Tannler et Adolphe Zengler, ont été emportés samedi par une avalanche, non loin du sommet du Grimsel, sur la route Meiringen. Après de longs efforts, le touriste a réussi à se dégager et à retirer un des deux guides. L'autre guide était mort lorsque ses compagnons parvinrent jusqu'à lui. Dimanche matin, une colonne de secours est partie pour aller chercher le cadavre.

Nouvelles étrangères

Italie.

Cinquante millions d'or

Dimanche après-midi est arrivé à Rome un convoi où se trouvaient deux wagons remplis d'armes de l'Italie et qu'accompagnait une escouade d'agents de la sûreté italienne. Ces deux fourgons contenaient 50 millions en or expédiés au gouvernement italien par la banque de Paris et des Pays-Bas et par la banque Rothschild.

Pour continuer la guerre

D'après une dépêche de Milan à la *Gazette de Francfort*, le gouvernement italien a émis à nouveau pour 50 millions de bons du trésor, à 4 %.
 Cela porte le nombre des bons du trésor en circulation depuis le commencement de la guerre, de 80 à 156 millions.

Angleterre

Sinistre maritime

Le sous-marin anglais A 3 a coulé ensuite d'une collision avec la canonnière *Harard*. L'équipage du sous-marin comprenait quatre officiers et trois marins; tous sont considérés comme perdus.

La guerre italo-turque

Un nouvel incident franco-italien

Une dépêche de Hodeida (mer Rouge), datée du 27 janvier, annonce que les Italiens ont intimé à la Compagnie française qui construit un port et une voie ferrée à Ras-el-Ketib, situé à quelques kilomètres au nord de Hodeida, l'ordre d'abandonner les travaux et de partir dans un délai de cinq jours.

La *Liberté* complète cette information en déclarant que la compagnie, n'ayant pas obtempéré à l'injonction italienne dans le délai fixé, les navires de guerre italiens ont bombardé les établissements appartenant à la compagnie française, que tout le matériel naval et le matériel fixe ont été détruits et que le matériel roulant a été très endommagé.

Le personnel français, d'après le même journal, comprenant 40 personnes, dont 13 ingénieurs et leurs familles, s'est trouvé et se trouve encore exposé aux mesures de rigueur des autorités italiennes.

Le ministère des affaires étrangères de France, on n'avait reçu, samedi soir, aucune nouvelle à ce sujet.

La marine italienne a établi le blocus sur une partie de la côte de la mer Rouge, sur les deux ports de Hodeida et de Djebana. Le but du blocus serait d'empêcher la contrebande de guerre qui, d'après le gouvernement de Rome, est considérable dans cette région et qui — la chose semble incroyable — se dirigerait, par l'Erythrée et la Basse-Egypte, en Tripolitaine. Il est impossible d'admettre que la compagnie française qui vient d'être expulsée de la côte de la mer Rouge ait pu faciliter la contrebande en question.

Cependant, avant de pouvoir se rendre compte exactement de ce qui s'est passé, il est préférable d'attendre des nouvelles officielles.

France

Un bon patron

M. Delatour, fabricant de chaussures, de Liancourt, à la veille de se retirer des affaires, a fait don à ses ouvriers de son usine, du matériel et des marchandises.

C'est lui-même qui, réunissant son personnel, lui a annoncé la bonne nouvelle. La scène fut touchante. Ce don est estimé à un million et demi.

Encaisseur dévalisé en plein jour

Mercredi matin, après 9 h., M. Palliez, comptable-encaisseur d'une société de cellulose, qui venait de toucher dans un établissement de crédit une somme de 150,000 fr. en billets de banque, a été attaqué, passage Meslay, à Paris, par un individu qui lui a donné un violent coup de poing dans la poitrine et lui a jeté du poivre dans les yeux.

M. Palliez, avoué, a levé instinctivement les bras et l'agresseur a profité de ce mouvement pour s'emparer du portefeuille contenant les 150,000 fr., et qui se trouvait dans la poche intérieure du veston de l'encaisseur.

Quand M. Palliez put se relever et crier au voleur, celui-ci avait déjà pris une telle avance qu'il a été impossible de le retrouver.

Espagne

Violente tempête

Une violente tempête sévit sur les côtes d'Espagne. A Cadix, une barque de pêche, surprise au large par le mauvais temps, a sombré avec tout son équipage.

Le voilier italien *Giuseppina* était en perdition à dix-huit milles du cap S Vincent. Le vapeur *Cabo-San Antonio* a réussi à le ramener au port de Cadix. Les deux navires ont reçu des avaries importantes.

Pendant la nuit, les amarres du croiseur *Reina-Regente*, ancoré en rade de Cadix, ont cassé. Cette unité a failli sombrer, mais grâce à la promptitude des secours qui lui ont été portés, le croiseur a pu être conduit à l'arsenal, où ses avaries seront réparées.

Le brick-golette *Anecito* a fait naufrage près d'Algésiras. On ignore le sort de l'équipage.

Danemark

Encore une raffinerie en feu

A Helsingör, une raffinerie de sucre a été complètement réduite en cendres par un incendie qui a éclaté dans la nuit de samedi à dimanche et qui a menacé tout un quartier de la ville. Le feu est maintenant circonscrit, mais il semble devoir durer plusieurs jours encore dans le dépôt des sucres.

Les dégâts sont évalués jusqu'ici à deux millions de couronnes.

Etats-Unis

Un pont s'écroule

Un pont de fer, construit sur les rapides du Niagara s'est écroulé dimanche. Deux hommes et une femme se sont noyés.

Favorisez le commerce et l'industrie du pays

60 Almanachs Helvétiques sont encore à la disposition de nos abonnés qui paient leur abonnement d'avance.

Verser le montant à notre compte de chèques N. 458.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Le froid

En Allemagne

Un froid très rigoureux sévit cette année en Allemagne.

Dimanche, à 4 h. de l'après-midi, le thermomètre marquait, à Berlin 14° centigrades au-dessous de zéro.

Dans toute l'Allemagne occidentale et centrale, la neige est tombée la nuit dernière avec abondance.

Dans l'Elbe, elle atteint un mètre de haut; des villages sont complètement isolés.

Beaucoup de gibier a été trouvé gelé. Le Rhin supérieur et ses affluents charrient des glaçons.

En Scandinavie

Un froid terrible règne dans les Etats scandinaves. A Drontheim, le thermomètre marquait dans la nuit de lundi 45 degrés au-dessous de 0; à Ostersund, en Suède, 43 et à Filkeborg (Danemark) 49.

On n'avait pas constaté une température aussi basse au Danemark depuis 50 ans.

Doléances de voyageurs

Des repas pris à la hâte fatiguent l'estomac et causent les indigestions. Les voyageurs, les employés, les hommes d'affaires sont constamment menacés par l'heure. Ils mangent trop vite, ne mâchent pas suffisamment. Cela les conduit à la dyspepsie et la dyspepsie est le commencement d'une série de maladies qui affectent le corps et le cerveau. Si votre estomac est délabré, prenez une Pilule Pink à chaque repas et vous ne tarderez pas à manger mieux, à dormir mieux, à vous porter mieux. Les Pilules Pink donnent aux malheureuses victimes de la dyspepsie le bien-être et la tranquillité physique.

Une victime de la dyspepsie, M. Spigo Attilio, courtier, Piazza Jenne 42, à Cagliari (Italie), nous a écrit ce qui suit :

„J'ai été malade pendant deux années. J'ai souffert de l'estomac terriblement. C'est ma profession de courtier qui a été la cause de ma maladie. En effet, en voyageant, en allant voir les clients, nous nous trouvons obligés de manger à n'importe quelle heure, de manger très vite. J'en étais arrivé à ne plus rien digérer et mon état général s'en était ressenti naturellement. Je sentais que je m'affaiblissais chaque jour et que j'étais devenu très pâle. Après mes repas, j'étais pris par l'envie de dormir, puis ensuite j'avais comme des brûlures au creux de l'estomac, des nausées. Dans mes courses, j'étais souvent obligé de m'arrêter, car j'avais de l'obscurité devant la vue. J'ai consulté plusieurs fois, j'ai été en traitement à l'hôpital, tout cela sans succès. Seules vos Pilules Pink ont été capables de me guérir. J'ajoute que ma guérison a été durable. J'ai tardé à vous écrire, voulant être bien sûr qu'une rechute n'était pas à craindre.“

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : MM. Cartier et Jörn, droguistes, Genève; fr. 3.50 la boîte; fr. 19 les 6 boîtes franco.

Véritables Luges Davos en frêne

à 1, 2, 3 et 4 places

Skis - Raquettes

Guêtres - Jambières - Bandes molletières

A. SAUTHIER-CROPT, MARTIGNY

Il est un fait.

indéniable, c'est que pour le rhumatisme, les lumbagos, les douleurs des membres, l'emplâtre Rocco doublé de flanelle, rend de signalés services.

Influenza

Les Pastilles Wybert, dits Gaba, de la Pharmacie d'Or, à Bâle, me rendent d'inappréciables services contre la toux, les maux de cou, les catarrhes de poitrine, et m'ont maintes fois préservé de l'influenza. Je suis pleinement convaincu de leurs mérites.

A. O., ancien instituteur à R. En vente partout à 1 fr. la boîte. Demander strictement les Pastilles Gaba.

Aux rhumatisants

nous recommandons l'emplâtre Rocco doublé de flanelle, dont l'efficacité contre les rhumatismes, les lumbagos, les douleurs des membres s'est affirmée dans des milliers de cas.

Veillez à l'authenticité de la marque Rocco Dans toutes les pharmacies à fr. 1,25

Hôtel-de-Ville, Martigny-Ville

Dimanche 11 février 1912 dès 8 h. du soir

Grand Bal

organisé par la Philharmonie italienne

Musique de 1er ordre Parquet ciré

Cantine et boissons de 1er choix

ANÉMIE GUERISON RADICALE et INFAILLIBLE en **20 JOURS**
PALES COULEURS PAR L'ÉLIXIR de S'VINCENT de PAUL
 FLUEURS BLANCHES NEURASTHÉNIE, CROISSANCE CONVALESCENCES très rapides
 PÉLOULE, Pharmacien, 2, Faubourg Saint-Denis, PARIS. Toutes Pharmacies. Brochure franco. SUISSE: En vente dans toutes les Pharmacies. PRIX: 5'25.

Poissons frais

de la mer du Nord; arrivée tous les vendredis.
Société coopérative de Consommation "l'Avenir", Marigny.

Pépinières

Grand choix de pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers, cognasiers. Hautes et basses tiges. — Variétés d'élite garanties. — Griffes d'asperges géantes hâtives d'Argenteuil.

Prix avantageux. Remise pour vendeurs
Ch. Peter, Domaine des Iles, Martigny

Boulangerie

avec pétrisseuse et moulin est à remettre pour le printemps dans une grande localité du Valais. Bonne clientèle. S'adresser au "Confédéré" en ajoutant 20 ct. en timbres-poste.

VINS

Commerce de vins en gros

Maison **A. Rossa, Martigny, Valais**

Importations directes et Exportations

Excellents vins rouges et blancs garantis et prouvés naturels, appréciés par une nombreuse clientèle.

Fournisseur des Collèges, Pensionnats, Coopératives, Hôtels, Restaurants, Cafés et Particuliers.

Vins italiens, français et valaisans

Prix avantageux

N. B. Les expéditions par wagon complet peuvent se faire par le producteur.

MAISON DE TOUTE CONFIANCE

Se recommande **A. ROSSA, Martigny-Gare.**

Dépôt succursale Avenue de la Gare, maison de M. le Dr Brocard
Téléphone 81

Dans tout ménage

et à toute personne puis-je recommander votre café aux céréales "Sanin"; nous écrivons...
Forel s/ Lucens (Vaud) 1 XI. 1910. E. Ch.
Original à disposition!
"Sanin", café aux céréales de Leippert est la boisson familiale par excellence.
50 et 75 cent. le paquet.

Fabrique de meubles F. Widmann & Cie

SION (Près de l'Eglise protestante)

Ameublements complets d'hôtels, pensions, villas, restaurants, etc.

Grand choix de mobilier de Chambre à coucher, Salon, Chambre à manger, Glaces, Tapis, Rideaux, Chaises de Vienne. Coutil, Crin animal et végétal. Marchandises de choix. Prix modérés.

GOUDRON BURNAND

Produit suisse, remède naturel, extrait du meilleur pin de Norvège. 30 ans de succès contre les hères, toux, bronchites.

1 fr. 50 dans toutes les pharmacies

Dr D. G. Chessex

ancien assistant à l'Institut d'anatomie pathologique, ancien chef de clinique chirurgicale à l'Université de Berne (Service du professeur Kocher). — Spécialiste pour les affections chirurgicales.

Rayons X

a ouvert son cabinet de consultations
Les Tourelles, Territet-Montreux. - Téléphone 848

Mardi, Mercredi et Vendredi de 1 h. à 3 h.
Clinique de Collonges

Bois de Construction

Henri BORLOZ & Cie

Scierie du Martinet

Aigle

Plancher brut rainé et crêté

Charpente

Lames à plancher

Lambris à baguette p. boiserie

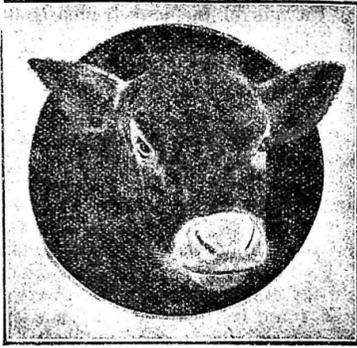
Caisses — Bois durs

Articles d'apiculture

Téléphone 76

30 ans de succès

La **Lactina suisse**, farine pour la préparation du lait végétal, destiné à l'élevage et à l'engrais des veaux et porcelets. Seul aliment complet remplaçant avec une énorme économie le lait naturel. En sacs de 5, 10, 25 et 50 kilos.



1 litre de lait végétal revient à 4 ct.

Je certifie que la ferme de notre établissement utilise pour l'élevage de veaux le produit alimentaire de la maison Panchaud & Cie. à Vevey et désigné sous le nom de **LACTINA SUISSE**. Ce produit ajouté au lait, dans la proportion de 250 grammes de Lactina Suisse délayée dans 4 litres d'eau pour 6 à 8 litres de breuvage mixte, comme ration journalière d'un veau, nous a donné de très bons résultats. Aussi est-ce avec plaisir que le puis recommander ce produit aux éleveurs.

Dombresson, le 25 juillet 1911.

Le Directeur de l'Orphelinat Borel,
(signé) Paul FAVRE.

Agriculteurs,

Demandez la **Lactina suisse Panchaud** et exigez la marque "Anore".

En vente chez les principaux négociants, droguistes et grainiers.

Se méfier des contrefaçons.

Matériaux de construction

Fabrique de carreaux pour dallages et de tuyaux en ciment

Gétaz & Romang

Vevey & Lausanne

Dallages et revêtements céramiques

Appareils sanitaires pour W. C., Bains, etc.



Hôteliers

Favorisez le commerce et l'industrie du pays

Commandez vos travaux d'impression tels que :

Enveloppes — Papiers à lettres, petit et grand format

Cartes d'adresse avec ou sans note au dos

Notes — Cartes postales

Livres de notes à souche — Livres de bons

Livres des étrangers

Etiquettes de vins. Etiquettes volantes. Etiquettes de malles

Cartes des vins

Classeurs — Timbres en caoutchouc — Copies de lettres.

à l'Imprimerie Commerciale, Martigny

Vin de Raisins Secs

BLANC

à Fr. 23 les 100 l.

ROUGE

à Fr. 32 les 100 l.

pris en gare de Morat

contre remboursement

Analysé par les chimistes — Fûts à disposition.
Echantillons gratuits et franco.

OSCAR ROGGEN, MORAT

Cataracte de la poitrine et des bronches

Après une longue maladie, je suis de nouveau en bonne santé. Grâce au traitement par correspondance de l'Institut médical et par la nature à Niederurnen, je fus bientôt guéri de points dans la poitrine, de toux violente avec expectoration, de lassitude, manifestations de fièvre et de troubles de la respiration.

Alois Roos, Siebnen (Schwytz), 18 mai 1910.

Signature légalisée: F. Mäder, greffier municipal.
Chaque personne qui veut connaître sa maladie et être guéri envoie son urine ou la description de sa maladie à l'Institut médical et par la nature à Niederurnen de H. J. Schumacher, médecin et pharmacien diplômé.

L'Echo des Alpes

organe mensuel

du CLUB ALPIN SUISSE

pour les

Sections de langue française

sont reçues EXCLUSIVEMENT par

l'Agence de Publicité

HAASENSTEIN & VOGLER

Lausanne et ses succursales

Spécimens et devis gratuitement

Atelier de reliure et dorure **J.-L. Hermann**

Avenue de la Gare **Martigny** Maison Gard
REGISTRES — CARTONNAGES — ENCADREMENTS

On demande pour Martigny

jeune fille

de 16 17 ans pour aider dans ménage soigné et s'occuper de deux enfants. Entrée immédiate. Vie de famille.
S'adresser au "Confédéré".

Chambre à louer

Avenue de la Gare, Martigny
S'adresser au "Confédéré".

A vendre des porcelets

S'adresser à Marie Grand, Bâtaiz.

A louer

sur la Place à Martigny-Ville
un joli appartement

composé de 3 chambres, cuisine et dépendances.
Eau, gaz, électricité.
S'adresser au Café Industriel.

ON DEMANDE

un bon vacher

pour la montagne pour la saison d'été. — S'adresser à MM. Moreillon Frères, à Bornu, près Bex (Vaud).

Sérieuse situation d'avenir

à jeune homme actif et intelligent possédant un petit capital. S'adresser à F. VINCENT, Chirurgien Pédicure, rue du Mont-Blanc, 7, Genève.

Bon hôtel demande tout de suite **filles de cuisine**. Pour le 1er avril **jeune fille** consciencieuse très propre comme baigneuse.

Presser les offres avec références au "Confédéré" en ajoutant 20 cent. en timbres-poste.

Lundi 5 février

Ouverture d'un magasin d'Épicerie - Papeterie

Tabacs — Cigares — Cigarettes

Cartes postales

Quincaillerie, etc.

Se recommande.

F. Ferrand,

Avenue de la Gare, Sion.

38 ans

de succès placent le véritable

Cognac ferrugineux

GOLLIEZ

(Marque : 2 Palmiers)

au premier rang pour le traitement de l'Anémie, Pâles couleurs, Faiblesse, etc.

En vente dans toutes les pharmacies en flacon de fr. 2 50 et 5 — Dépôt général : Pharmacie GOLLIEZ, Morat

Fabrique de

Tuyaux, planelles

Bassins en ciment

Dépôt Matériaux de construction

S. BARBERO

Avenue de la Gare

Martigny

N'OUBLIEZ PAS

que le



est un produit idéal p. remplacer le lait en élevage; il est employé par des milliers d'agriculteurs, étant économique et de grande valeur. Le litre revient à 4 ct.; 5 kg. fr. 3. 10 kg. fr. 6; 25 kg. fr. 14.50; 50 kg. fr. 28, chez :

A Favre, boulanger, Chippis

Consommation, Sierre

Cottier Trub, Chalais

Roh Eug. Granges

Exquis Étienne, Sion

Sauthier, Conthey

Cottagnoud Cam., Vétroz

Consommation, Ardon

" Chamoson

" Saillon

" "Avenir", Vex

Rézet, Riddes

Sté coop. agr. et ouv. Saxon

Gaillard-Troger, négt., Charrat

Taramarcz, Fully

Lugon Lugon, Martigny

Ribordy, Sembrancher

Angelin Joris, Orsières

Crosset Frères, Vernayaz

Fonniér Derivaz, Salvan

Farquet Alf., St-Maurice

Donnet, négt., Monthey.

Mme Fontaine, Rarogne.

Frachebond, Vionnaz

Levet E. Vouvy

Cachat Alexis, Bouveret.

Joris, pharm., Martigny-Bourg.

M. Pasche, négt., Bagnes

Où il n'y a pas de dépôts, franco depuis la fabrique de Gland.

Hâtez-vous

Les tout derniers **Billets de la Loterie** pour la station de repos du personnel fédéral aux Mayens de Sion, sont en vente à la

Librairie Marschall, Martigny

Tirage 15 mars

(sans renvoi possible)
Gros lot 30,000, 10,000, 5,000
Liste de tirage à 20 cent.
Envoi par poste

JEUNE FILLE

sérieuse de la campagne trouverait place agréable dans petite famille d'agriculteur. Bon traitement et gage assurés.

S'adresser sous Q 444 Lz, à Haasenstein & Vogler, Lucerne.

On demande pour la campagne

Jeune homme

sachant traire et soigner le bétail. Bons gages.

M. H. MOREILLON, Petit-Lancy, près Genève.

A vendre de suite

pour cause d'installation frigorifique, une **chambre froide** bien isolée et en bon état.

S'adresser Boucherie Renggli, Aigle.



2 Tirages

des loteries ci-après, irrévocables et sans renvoi possible :

Station de repos du personnel fédéral 15 mars

Caisse de chômage ouvriers

horlogers 27 mars.

Lots

en espèces de fr. 30,000, 15,000, 10,000, 5000, 4000, 3000, 2000 etc. Dernier envoi des billets à fr. 1.— contre remboursement par

l'Agence centrale Berne

Passage de Werdt No 191

Hâtez-vous et tendez la main à la fortune, les billets sont bientôt tous vendus. — Grande chance de gain (avec très peu de dépenses).

ETERNIT



Société Suisse DESUSINES ETERNIT à Niederurnen (Glaris).

Excellente ardoise pour couverture et revêtement de façades. Durée illimitée. Garantie 10 ans.

Revêtements intérieurs de plafonds et parois.

Assurances

Compagnie d'assurances accidents de 1er ordre

cherche pour Valais un

acquisiteur

actif et bien introduit, capable d'administrer un important portefeuille. Garantie de fr. 5000.— et sérieuses références exigées. Position avantageuse et d'avenir.

Adresser les offres par écrit, jusqu'au 25 janvier, sous chiffre S 10176 L à Haasenstein & Vogler, Sion

La Boucherie chevaline

Degerbaix

35, Cheneau de Bourg

à Lausanne

expédie bonne

viande de cheval

au prix de fr. 0.80, 0.90 le kg. 1er choix extra fr. 1.—